

La Gazette en Yvelines

MAGNANVILLE

**Attentat Magnanville :
Mohamed Lamine Aberouz
clame son innocence**

Faits divers page 14

Octobre Rose : la responsabilité de chacun



Dossier page 2

Le mois d'octobre marque le début de la campagne de prévention du cancer du sein. S'il est essentiellement féminin et se déclare souvent après 50 ans, il reste l'affaire de tous. La sensibilisation doit continuer auprès des plus jeunes et du public masculin.



ECQUEVILLY
Marc Herz :
« Maire ?
J'avais dit
à mon père
jamais ! »

Actu page 6

ACHERES

GPSEO inaugure son deuxième incubateur Pi Cube

Page 4

LIMAY

Bientôt une passerelle pour traverser le Vieux Pont

Page 7

MANTES-LA-JOLIE

Val-Fourré et centre-ville : vent de révolte chez les commerçants

Page 10

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE

Bruno Guillon et sa famille agressés chez eux

Page 14

BASKET-BALL

Avec deux victoires, Poissy lance sa saison

Page 16

MEDAN

Éric Dupont-Moretti au rendez-vous du pèlerinage littéraire dédié à Zola

Page 18

LIMAY

**Au conservatoire, le chœur
n'est pas à l'unisson**

Actu page 4



Actu page 8

CHANTELOUP-LES-VIGNES

**La Place des
petits pas,
symbole
d'un grand**



Actu page 12

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

**Budget partici-
patif : les votes
sont ouverts**

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES

**DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN
VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?**

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

VALLEE DE SEINE

Octobre Rose : la responsabilité de chacun

AURELIEN BAYARD

Depuis plusieurs années, le mois d'octobre se pare de rose. Pas pour une question d'esthétique mais pour sensibiliser la population au cancer du sein. En France, il représente 33 % des cancers féminins, et avec environ 61 000 nouveaux cas en 2023 et plus de 900 000 personnes atteintes en France, il est le plus répandu ainsi que le plus fréquent. Si 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans et que l'âge médian du diagnostic est de 64 ans, ses chances de survie le place à la quatrième place des meilleurs pronostics. Toutefois, pour que ces chiffres restent aussi bons – voire s'améliorent – la prévention doit rester forte. Dans le Mantois, l'association la Note Rose s'occupe de cela. Patricia Bourit, la présidente de cette association, note une véritable prise de conscience depuis plusieurs années : « De plus en plus de gens se sentent concernés. Auparavant, nous n'intervenions pas autant au sein des lycées avec le buste Rosy. »

Rosy, c'est le buste d'autopalpation fabriqué grâce au concours

est importante pour la population dite frontalière, c'est-à-dire les plus jeunes, avant le dépistage organisé entre 50 et 74 ans. « C'est crucial d'avoir les bons gestes car le sein est plus dense entre 20 et 30 ans et la mammographie ne nous permet pas de tout voir » détaille Joseph Bakar, chef du service gynécologie obstétrique de l'hôpital de Mantes-la-Jolie. Toutefois le médecin avertit. L'autopalpation n'est qu'une arme dans l'arsenal disponible : « 10 % des femmes en France qui contractent un cancer du sein n'ont jamais été dépistées par mammographie. C'est extrêmement grave. Il faut impérativement être suivi par un professionnel de santé. »

Ce qui rassure Patricia Bourit, c'est de voir que dans les lycéens, tous s'y intéressent. « Nous avons eu une fille tellement impliquée qu'elle en a fait un malaise à la fin de la journée » raconte-t-elle. Et aussi les garçons. « C'est important puisqu'ils ont tous une mère, une tante ou une sœur » ajoute le Docteur Bakar, « ils sont un élément important dans la transmission du message de prévention. » Il



Le docteur Joseph Bakar, chef de service Maternité et Gynécologie à l'hôpital de Mantes-la-Jolie, contribue beaucoup à la prévention du cancer du sein.

de notre association. » De plus, beaucoup d'hommes découvrent le cancer du sein de leur partenaire. « Forcément ce sont eux qui connaissent mieux leurs poitrines » souligne Patricia. En revanche, là où le bât blesse, c'est dans le monde du travail.

Lorsque la présidente de la Note Rose a contracté son cancer du sein en 2016, elle a senti du soutien auprès de son manager. Toutefois, lorsqu'elle est revenue travailler après sa rémission, son entreprise l'a déconsidérée : « La maladie fait peur. Ils ont craint que je dépose des arrêtés maladies tous les quatre matins alors que les seules fois où je l'ai fait, c'était pour des contrôles ou des interventions chirurgicales. » Un constat qu'elle a pu également faire auprès d'autres membres de l'association lors d'un dîner en 2019. « Sur une dizaine de femmes, seulement 2 racontaient que tout se passait comme avant. Ils se disent que nous n'avons plus la même capacité de tirer sur la corde. Certes un cancer cela diminue, mais de là à nous mettre dans un placard » narre-t-elle. Selon la présidente de la Note Rose, l'État devrait légiférer sur cette période de reprise : « Nous faisons appel à l'association à Force of EnVies car nous avons des femmes qui ont parfois changé de voie et ont besoin d'être reboostées. »

Le Mantois bien équipé

La Vallée de Seine peut s'enorgueillir d'avoir un établissement

Le mois d'octobre marque le début de la campagne de prévention du cancer du sein. S'il est essentiellement féminin et se déclare souvent après 50 ans, il reste l'affaire de tous. La sensibilisation doit continuer auprès des plus jeunes et du public masculin.



Le buste Rosy permet d'apprendre les rudiments de l'autopalpation au public jeune.

du docteur Joseph Bakar et offert par le rotary club d'Aubergenville. « À l'époque, avec Pascale Watrin (l'ancienne présidente et fondatrice, Ndlr), il n'y avait que la Ligue contre le cancer et les laboratoires Fabre qui en disposaient d'un » raconte Patricia « or nous en avions besoin lors de nos interventions. » L'autopalpation

constate également que de plus en plus de conjoints sont présents lors de l'annonce du cancer. Même son de cloche au sein de la Note Rose : « Dans l'ensemble, ils viennent sur les spectacles et participent à la marche rose. Il y a tout de même quelques cas de divorce mais ce n'est pas ce qui ressort dans les témoignages auprès

de santé à la pointe pour le cancer du sein. « Nous avons le même protocole qu'à l'institut Curie » précise Joseph Bakar. Un élément important puisqu'aller sur Paris peut s'avérer être un véritable parcours du combattant. « Cela m'arrangeait bien de ne pas faire la route » ajoute Patricia Bourit. Par ailleurs, l'agrément dont dispose l'hôpital François Quesnay porte sur toutes les facettes du traitement du cancer du sein. « Nous traitons entre 160 et 170 nouveaux cas par an, nous sommes formés sur l'oncoplastie pour que notre chirurgie ne soit pas délabrante et nous adaptons le traitement médical suivant le type de cancer »

précise le médecin. Si notre territoire est donc bien maillé, c'est donc un écueil qui peut exister dans les milieux ruraux où les spécialistes ne sont pas forcément présents en masse.

Enfin, il ne faut pas oublier que cette maladie peut se déclarer chez un homme. Car même s'il représente qu'1 % des cas par an, il est souvent un peu plus agressif. En effet, la poitrine masculine étant plus petite, les cellules infectées sont en contact avec d'autres tissus et peuvent donc se propager plus facilement. Le cancer du sein est donc l'affaire de tous. ■

Comment participer à Octobre Rose dans la Vallée de Seine ?

L'événement le plus important sera bien évidemment la Marche rose organisée le 7 octobre par la Note Rose qui démarrera à 10h à la plaine des sports Grigore Obreja de Buchelay. Chaque année, ce sont environ 1 500 personnes qui y participent donc n'hésitez pas à garnir les effectifs. Durant le même week-end, Issou et Porcheville s'associeront également pour une marche rose mais aussi des stands de préventions ainsi que des activités sportives. Tous les dons récoltés seront reversés à parts égales à l'association La ligue contre le cancer 78 et à l'association La Note Rose.

À Aubergenville, ce sera en fin de mois grâce à l'association Pluri'elles. Le 28 sera la journée dédiée exclusivement à la sensibilisation grâce à la collaboration de plusieurs partenaires, principalement des professionnels de santé (socio/esthétique, pharmacie, kinésiologie). Ils interviendront durant toute l'après-midi au centre social municipal auprès d'un large public. Le lendemain, il y aura une marche solidaire d'une distance de 4/5km. Comme chaque année, Pluri'elles demande à chaque participant de contribuer à hauteur de 5 euros, en sachant que la totalité des fonds sera reversée à la ligue contre le cancer du 78.

Et si vous désirez savoir ce qui se passe dans votre commune, n'hésitez pas à les appeler ou à consulter leur site internet.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, SUEZ a ouvert les portes de son site de production d'eau potable du Pecq-Croissy. La Gazette a pu le découvrir en compagnie du directeur de l'usine.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Ressource indispensable à la vie, l'eau est très précieuse. L'eau du robinet est d'ailleurs l'aliment le plus contrôlé en France. « Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire, depuis le captage dans le milieu naturel, jusqu'au robinet du consommateur », indique le ministère de la Santé et de la Prévention.

SUEZ, entreprise leader spécialisée dans la production, la distribution d'eau et les services d'assainissement, a ouvert les portes de son usine de production d'eau potable du Pecq-Croissy, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine des 16 et 17 septembre derniers.

La Gazette a pu visiter le site en compagnie de Karl Glucina, directeur des usines et services chez SUEZ, qui a commencé sa carrière en tant que stagiaire à la Lyonnaise des eaux (ancien nom de SUEZ, Ndlr) en 1992. Il a gravi les échelons petit à petit pour devenir directeur du site depuis 2018, après avoir notamment travaillé durant deux ans à Macao en tant qu'ingénieur, puis au CIRSEE, Centre international de recherche sur l'eau et l'environnement. Cet expert dans le domaine nous explique les particularités de cette usine de production d'eau potable, qui emploie 130 collaborateurs, dont une dizaine affectés à la partie production d'eau potable, pour alimenter en eau adoucie une partie des 1 500 000 personnes dans le nord des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

12 hectares sont consacrés à la réalimentation de la nappe phréatique

Le site comporte quatre usines, complètement indépendantes, de traitement d'eau potable à partir de forages. Il s'étend sur près de 50 hectares, dont 12 consacrés à la réalimentation de la nappe phréatique, et a la particularité d'être très ancien car les premiers ouvrages ont été créés par l'entrepreneur qui a également créé la commune du Vesinet, Alphonse Pallu, un industriel français du XIX^e siècle. Vestige de son empreinte, une devise en latin est inscrite sur l'un des plus anciens bâtiments du site, classé aux bâtiments de France, sur lequel on peut lire : *labor omnia vincit improbus*,

autrement dit « la réussite est le fruit d'un labeur acharné », le leitmotiv qui a guidé la vie d'Alphonse Pallu.

« Les premiers ouvrages étaient très rudimentaires. Il s'agissait de l'eau de Seine qui était directement pompée et envoyée dans le réseau pour l'alimentation des foyers. Ensuite, ils sont passés, à l'époque, à l'exploitation de l'eau souterraine. Et puis SUEZ a fait l'acquisition de ces premiers ouvrages là, dans les années 1920, car à cette époque les sociétés privées commençaient à s'introduire sur le marché aussi bien de l'énergie que de l'eau », rappelle Karl Glucina.

Depuis 1930, l'entreprise a fait du chemin et SUEZ a mis en service la dernière usine du Pecq en 2019. Une usine moderne qui cohabite donc avec des bâtiments beaucoup plus anciens, ce qui participe au charme du site qui se révèle être un écrin de verdure installé au milieu de la ville. Un véritable privilège.



L'usine de production d'eau potable du Pecq-Croissy s'étend sur une superficie de 50 hectares dans un écrin de verdure en plein coeur de ville.

L'usine a une capacité de production d'eau potable de 160 000 m³ par jour. « Le site a même une capacité de surproduction. Nous n'utilisons jamais la totalité. Un système d'alimentation d'eau potable est dimensionné pour en moyenne 65 % des besoins, car si une défaillance se produit sur une autre infrastructure de production du territoire, il faut absolument pouvoir approvisionner la population en eau potable », explique le directeur.

SUEZ a plusieurs grands clients sur le territoire ouest. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ; le SIAEP, Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région de Feucherolles ; la communau-

té d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine dont fait partie l'usine ; ainsi que deux grands clients syndicats AQUAVESC et Sénéo. Le site compte un peu plus de 30 forages répartis sur l'ensemble des 50 hectares, ce qui en fait la vraie particularité de cette usine de production.

Un procédé complexe et novateur de réalimentation de la nappe phréatique

La production d'eau potable se fait ici en plusieurs étapes. D'abord, il y a la réalimentation de la nappe phréatique par une technique innovante mise en œuvre par SUEZ qui permet de maintenir un niveau optimal d'eau dans la nappe et d'en améliorer la qualité. Sur le site du Pecq-Croissy, l'usine de réalimentation capte l'eau de la Seine pour réalimenter la nappe phréatique, par l'intermédiaire de 10 bassins. Cette eau est décantée et filtrée ce qui élimine les particules en

suspension. Elle est ensuite envoyée vers les bassins d'infiltration où elle pénètre lentement dans le sol jusqu'à rejoindre la nappe souterraine, à 17 mètres de profondeur.

Concernant la réalimentation, l'eau est directement pompée dans la Seine (une procédure autorisée par un arrêté préfectoral datant des années 1980), dont un des bras passe juste en face de l'usine. L'eau ainsi pompée va passer par une première étape qui se charge d'éliminer les flottants (branchages, bouteilles, déchets...) qui transitent sur la Seine. Des contrôles et des mesures de la qualité de l'eau sont opérés en continu, à chaque étape du traitement



Les visiteurs sont venus nombreux pour découvrir l'usine de production d'eau potable de SUEZ à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, des 16 et 17 septembre derniers.

de l'eau. Cela permet de prévenir d'éventuelles anomalies pour pouvoir arrêter immédiatement le pompage et ainsi éviter de polluer la nappe phréatique, le cas échéant. « Sur le site du Pecq-Croissy, nous faisons plus de 300 000 analyses par an en interne, et avec les contrôles effectués par l'ARS (Agence régionale de la santé, Ndlr), c'est colossal », indique Karl Glucina.

L'eau va ensuite être acheminée jusqu'à une station de pompage pour être traitée par un procédé appelé la clarification. Cette clarification passe d'abord par la décantation, processus durant lequel des produits de traitement (chlorure ferrique et charbon actif en poudre) séparent les matières en suspension dans l'eau. Ensuite, l'étape de la filtration. L'eau passe à travers différents filtres à charbon actif en grains qui vont permettre d'éliminer les composés par absorption, ce qui améliore la qualité de l'eau. Une fois que l'eau de la Seine a été traitée sur la filière de réalimentation, elle va pouvoir être stockée dans les différents bassins. L'eau prélevée dans la Seine est donc, grâce à ces différents processus, de qualité similaire à l'eau qui se trouve dans la nappe phréatique.

Après cette réalimentation de la nappe phréatique, vient l'étape de l'adoucessement partiel, autrement appelée décarbonatation, une fois l'eau pompée par les différents forages du site. Là, des billes de carbonate de calcium enlèvent l'excédent de calcaire. « Ces billes sont recyclées par une entreprise tierce et sont valorisées en remblai pour la voirie ou pour le comblement d'anciennes carrières de la région parisienne », précise SUEZ. Ensuite, c'est au tour du traitement par ozonation et charbon actif en grains. Enfin, viennent, dans l'ordre, la chloration puis la distribution.

Ce cheminement relativement court de l'eau, grâce à la technique du forage, permet de limiter les risques et les contaminations. Il réduit également drastiquement la quantité de produits utilisés pour le traitement de l'eau.

En ce qui concerne la différence entre l'eau ainsi produite, qui finit son cheminement dans nos robinets, et l'eau embouteillée, Karl Glucina l'affirme : « C'est principalement une histoire de goût. D'un point de vue santé, il n'y a aucune différence entre l'eau que nous produisons et l'eau en bouteille que l'on trouve dans le commerce. »

Dans l'enceinte du site est installé un bâtiment administratif qui accueille également un centre de supervision. « Ici, on fonctionne sur le format du trois-huit. C'est-à-dire que trois équipes se relaient jour et nuit par tranche de huit heures, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, pour surveiller l'ensemble des infrastructures, aussi bien de production que de distribution et d'assainissement », poursuit le directeur.

Pour ce faire, SUEZ utilise un outil intelligent baptisé Aquadvanced Energie, qui va piloter les différentes usines pour satisfaire les besoins du réseau qui sont variables dans la journée, notamment lors des deux pics de consommation quotidiens le matin et le soir.

Enfin, enjeu majeur des prochaines décennies, le site est labellisé éco-jardin depuis 2017 et est classé en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). SUEZ collabore avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) en créant par exemple des aménagements ornithologiques (nichoirs, tas de bois, îlots, gestion différenciée) pour la centaine d'espèces répertoriées sur le site ou en régulant les espèces envahissantes de la faune et de la flore.

Pour faire découvrir ses activités somme toute très intéressantes, SUEZ organise régulièrement des activités à destination du grand public mais également des écoliers. « Tous les mercredis, nous avons une animation avec des écoles du secteur, du mois d'avril au mois d'octobre », conclut Karl Glucina. Retrouvez plus d'informations sur le site internet de l'entreprise www.suez.fr. ■

LIMAY

Au conservatoire, le chœur n'est pas à l'unisson

La Mairie, les élèves, et les agents du conservatoire de Limay sont vent debout suite aux accusations d'une professeure, qui se dit victime de harcèlement moral de la part du directeur de l'établissement.

■ MAXIME MOERLAND

Une véritable levée de bouclier. Suite à un article paru dans la presse locale - relayant l'ordonnance du tribunal administratif de protéger une professeure du conservatoire de Limay se disant victime de harcèlement moral de la part du directeur - élèves et professeurs défendent en bloc le responsable de l'établissement. « Depuis toutes ces années, nous avons toujours été soutenues par le directeur qui, au contraire ne rabaisse pas les professeurs, mais les met toujours en avant lors des concerts », soulignent 5 élèves de la maîtrise du conservatoire.

À ce témoignage s'ajoute celui de 23 des 28 agents du conservatoire (1 ne se prononce pas, 4 n'ont pas répondu). L'équipe enseignante se dit « choquée » des accusations proférées à l'encontre du directeur de l'établissement, et assure qu'il a « toujours instauré un climat de bienveillance, d'écoute et de confiance », tout en soulignant la « qualité exceptionnelle » de

son engagement et de l'enseignement au sein du conservatoire.

L'avocate de la professeure concernée, Maître Aline Simard, juge de son côté que « les élèves et les professeurs font fausse route ». « Le harcèlement moral peut se manifester avec une personne, mais pas du tout avec d'autres, rappelle-t-elle. Je trouve scandaleux qu'ils soient à 100 contre 1. Le directeur est peut-être très compétent, mais on attaque son management, pas son professionnalisme. Il peut être très agréable et souriant avec certains, mais pas avec d'autres ».

Voilà des années que l'avocate « essaye d'alerter » sur la situation, avec en sa possession « des témoignages assez clairs, dont une femme qui a du être hospitalisée ». Le 13 septembre dernier, le tribunal administratif de Versailles, saisi en référé, a rendu une ordonnance obligeant la mairie à mettre en œuvre tous les moyens humains et matériels afin de permettre à la



Le maire de Limay Djamel Nedjar, qui affirme son soutien au directeur du conservatoire souligne qu'« à aucun moment la récente décision de justice n'indique que le directeur du conservatoire est auteur de harcèlement ».

professeure, en poste depuis 1998, d'exercer ses fonctions correspondant à son cadre d'emploi, et de mettre en place une organisation permettant à la requérante de ne plus se trouver sous l'autorité de son supérieur. « Une décision du juge des référés en terme de harcèlement moral, c'est extrêmement rare, rapporte Maître Simard. Il faut donc un dossier solide. Si c'est allé jusque là, c'est parce que la commune est restée inerte pendant des mois ».

Le maire de Limay Djamel Nedjar, qui affirme son soutien au directeur du conservatoire, souligne qu'« à aucun moment la récente décision de justice n'indique que le directeur du conservatoire est auteur de harcèlement », et que « les mesures conservatoires qui sont aujourd'hui demandées par la justice administrative, à savoir pas de lien hiérarchique direct entre cette

professeure et son directeur, avaient déjà été décidées par la Direction générale des services pour apaiser la situation ». La municipalité ajoute qu'elle « n'a pas pu être représentée en temps et en heure lors de cette audience en référé », un choix « délibéré » selon l'avocate.

Une enquête administrative a été menée par un organisme indépendant « dès que le maire a eu connaissance du litige », précise la Ville. Maître Aline Simard souligne, elle, que les conclusions de cette enquête n'ont pu « ni confirmer, ni infirmer » l'existence du harcèlement moral présumé.

La professeure, en arrêt maladie depuis le mois de mars, n'avait pas porté plainte dans un premier temps : elle a finalement franchi le pas ces dernières semaines. ■

EN BREF

LIMAY

De nouveaux horaires pour la médiathèque

Depuis le 2 octobre, la médiathèque de Limay change ses horaires : elle sera désormais ouverte le jeudi à la place du lundi.

Voilà une information à noter pour les habitués de la médiathèque de Limay. L'établissement change ses horaires à partir de cette première semaine d'octobre : il ne sera plus ouvert le lundi après-midi comme à l'accoutumée. Cependant, vous pourrez désormais vous y rendre le jeudi entre 10h et 12h30.

Pour les autres jours de la semaine, il n'y aura pas beaucoup de mouvement. La médiathèque sera ouverte le mardi de 13h30 jusqu'à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le jeudi, donc, de 10h à 12h30, puis le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et enfin le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pour rappel, un portail culturel numérique a été mis en place à l'adresse mediatheque.ville-limay.fr pour faire des recherches dans le catalogue de la médiathèque, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre compte lecteur. ■

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Les jeux olympiques s'invitent dans la ville

Dans le parc de la Vallée, 9 cités éducatives des Yvelines se sont données rendez-vous afin de célébrer les valeurs de l'olympisme. Plus de 400 enfants sont repartis avec une médaille pour les féliciter du travail accompli.

Un avant-goût des JO avait lieu dans le Parc de la Vallée de Mantes-la-Ville le 26 septembre.

Durant toute la matinée, 400 enfants venant de 9 cités éducatives des Yvelines ont défilé



Durant toute la matinée, 400 enfants venant de 9 cités éducatives des Yvelines ont défilé avec les bannières de leur classe réalisées en amont.

avec les bannières de leur classe réalisées en amont. Durant cette journée olympique et culturelle des cités éducatives, ils ont également participé aux ateliers sportifs et culturels comme l'escalade, le tir à l'arc, le rugby, la course d'orientation ainsi qu'un quiz sur l'histoire des jeux olympiques.

Par ailleurs, une flamme a été conçue spécialement pour l'événement par le pôle formation UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie, ndlr) de l'AFORP et qui sillonnera l'ensemble des écoles de la ville. Parce que l'essentiel est de participer, chaque enfant a reçu une médaille et chaque école un trophée pour clôturer cette journée sportive et les féliciter de leur engagement.

Enfin, une exposition des actions menées par les enfants sur l'ensemble de l'année était également organisée à l'Espace culturel Jacques Brel ainsi qu'une représentation de la pièce de Théâtre Pierre et Mohamed. ■

ACHERES

GPSEO inaugure son deuxième incubateur Pi Cube

La communauté urbaine a déployé un second site d'incubation sur la commune d'Achères, mettant notamment à disposition des bureaux, des salles de réunion et des espaces de coworking aux entrepreneurs du territoire.

Après Mantes-la-Jolie, place à Achères : la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a inauguré ce mardi 26 septembre son second site d'incubation Pi Cube, dans les locaux de l'hôtel d'entreprise Camille Jenatzy.

Ce nouvel équipement met à disposition des bureaux, des salles de réunion, des espaces de coworking, mais aussi un espace de reprographie, un « Fablab » et un espace détente à disposition des porteurs de projets sélectionnés.

« Lors du dernier comité de sélection du 7 septembre 2023, l'incubateur Pi Cube accueillait 35 porteurs de projet, précise GPSEO. La localisation de 18 d'entre eux - soit près de la moitié- au centre et à l'est du territoire justifie la création d'un nouvel espace

d'incubation sur la partie est du territoire. Depuis le 1^{er} comité de sélection de fin mars 2019, 16 promotions d'incubés ont rejoint le programme. Pi Cube leur permet de tester leurs idées, de concrétiser leurs projets ou d'accélérer leurs développements dans un contexte favorable et ouvert, avec le soutien d'un écosystème de partenaires de l'entrepreneuriat et du financement ». ■



Cécile Zammit-Popescu, présidente de GPSEO, et Marc Honoré, maire d'Achères, lors de l'inauguration.

VAUX-SUR-SEINE

Le prix des Rubans du patrimoine décerné à la commune

La municipalité s'est vue remettre la distinction ce samedi matin à 11h, pour la restauration du lavoir du Pré Coquet.

La Ville de Vaux-sur-Seine primée ! Ce samedi 30 septembre avait lieu la cérémonie de remise du prix des Rubans du patrimoine à la commune, distinguée pour la restauration du lavoir du Pré Coquet. Les murs anciens, qui se dégradaient, ont été remis à neuf et un chemin piétonnier passant le long du bassin du lavoir a été ouvert, ainsi que des marches pavées.

« La première retombée de cette restauration est d'avoir valorisé un patrimoine communal et de lui donner de la visibilité auprès des vauvois et des touristes, souligne la Fédération Française du Bâtiment, coorganisatrice des Rubans du patrimoine. Lors du passage du jury du label des Villes et Villages Fleuris, cet espace a été remarqué ». Le lavoir sera ajouté dans le guide des sentiers du patrimoine édité par le Parc Naturel Régional du Vexin Français. ■



■ EN IMAGE

POISSY

Le terroir et le savoir-faire français à l'honneur

Le marché des terroirs et de l'artisanat de Poissy était la parfaite occasion de se plonger dans les saveurs et le talent dont regorge l'Hexagone. Des dizaines de stands disséminés le long de la contre-allée du Cep et des Ursulines, au cœur du centre-ville ce week-end, permettaient de se remplir la panse avec de bons produits, de déguster des vins auprès des viticulteurs eux-mêmes, ou de rentrer chez soi avec des bibelots artisanaux. Le Cercle celtique Mibien Ar Mor a animé la matinée du samedi avant la séance de zumba en plein-air de l'après-midi, tandis que le dimanche, c'est l'association Capoeira Senzala qui a déambulé entre les stands. ■

MAGNANVILLE

Les chantiers de la rentrée démarrent

Les travaux de construction de la résidence seniors ont débuté en ce mois de septembre, tandis que le projet d'entrée de ville « Atrium » se met petit à petit en place.

Les Magnanillois ont très certainement remarqué le branle-bas de combat face à la mairie et au bar-tabac du centre ville. Le projet de résidence seniors, inscrit dans la feuille de route du mandat municipal, avance bien : tandis que les travaux préparatoires et la démolition touchent au but, le terrassement va pouvoir être effectué jusqu'à la fin de l'année. Le gros œuvre commencera en janvier, et durera jusqu'au mois de septembre 2024, pour une livraison de l'équipement un an plus tard.

Le projet d'entrée de ville, baptisé « Atrium », est lui aussi en route. Le chantier est en cours d'installation, et le gros œuvre pourra être effectué à partir du mois de décembre. Le site, qui comprendra une cinquantaine de logements, un hôtel trois étoiles, un LIDL et d'autres commerces de proximité sera livré en fin d'année 2025. ■



Les rendez-vous du **DEV&CO**
Grand Paris Seine & Oise

5^e CONVENTION D'AFFAIRES GRAND PARIS SEINE & OISE

Des rendez-vous et des rencontres pour développer votre réseau et décupler vos opportunités !

MARDI 7 NOVEMBRE 2023 de 13h30 à 19h
au Forum Armand Peugeot à Poissy

Inscriptions et informations sur gpseo.fr



ECQUEVILLY

Marc Herz : « Maire ? J'avais dit à mon père jamais ! »

Chaque semaine, la Gazette en Yvelines donne la parole à un édile de la Vallée de Seine. Aujourd'hui, Marc Herz, maire SE d'Ecquevilly dont le père a occupé la même fonction entre 1977 et 2001, a hâte de voir la future maison médicale sortir de terre.

AURELIEN BAYARD

Avant ce mandat, vous n'aviez jamais occupé de fonction politique. Quel a été le déclic ?

Lorsque l'ancienne maire a voulu lancer le projet de réaliser une maison médicale, celle-ci n'a même pas convié le premier médecin de la commune. De plus, le cabinet de kinésithérapie prévu dans celle-ci était plus petit que le mien. Le soir j'en parle à mon épouse, et je lui dis « soit je me tais et je prends ma retraite, soit on se lance. »

Être l'enfant du village vous a aidé à l'emporter ?

J'habite à Ecquevilly depuis mes 9 ans. J'ai vu passer beaucoup d'Ecquevilloises et Ecquevillois grâce à ma profession. Donc oui, je connais bien les problématiques de ma commune. Pourtant j'ai toujours dit à mon père que je ne voulais pas être maire. Il travaillait beaucoup et n'était pas tout le temps présent.

Parmi vos promesses électorales, la fameuse maison médicale en faisait partie. Où en est le projet ?

Ce sera une maison départementale qui coûtera 3 millions d'euros, majoritairement subventionnée par le Département. Il nous fournira le terrain sur lequel il va déconstruire et reconstruire. Nous venons d'avoir une réunion lors de laquelle 32 cabinets d'architectes s'étaient manifestés pour être maître d'œuvre. 4 bureaux ont été retenus. Ces 4 là auront un projet à présenter au printemps et à la fin, il n'en restera plus qu'un. Il y aura une quinzaine de praticiens dont certains pourront réaliser des consultations handicap.

En 2020, la sécurisation du gymnase avait également été évoquée.

Nous avons phasé ce projet. Dans un premier temps, un 4^{ème} terrain doit voir le jour. Ce sera soit un court de tennis ou de padel. Et deux autres terrains seront couverts, ce qui per-

mettra à nos licenciés de venir s'entraîner en hiver. Et cela redynamisera notre section tennis qui s'écroule. Ensuite pour la remise aux normes, un audit énergétique a été réalisé par IngénierY et nous savons maintenant quoi faire. Soit nous rénovons le toit, soit nous le changeons. Je préférerais cette solution puisque cela nous permettrait de récupérer une garantie décennale. Et franchement, cela ne coûtera pas plus cher.

Qu'en est-il de la construction des logements sociaux ?

Ils sont encore en construction. Avec le prix des matériaux, la construction s'est stoppée et le terrain est actuellement en friche, et un nouveau permis de construire doit être redéposé. Ces 35 logements doivent sortir de terre car la loi SRU nous en impose 25 % et nous sommes à 18,5 %, ce qui fait que nous avons payé une amende de 35 000 euros que j'aurais préféré utiliser ailleurs.

Votre volonté était également de redynamiser la vie associative.

Grâce à Claire Saint Martin, la responsable communication de la ville, de nombreux événements ont eu lieu. Il y a l'animation du parc aux étoiles, la venue des Yvelines fait son cinéma. Quasiment chaque semaine il y a eu quelque chose. Là nous



Marc Herz, kinésithérapeute pendant 42 ans à Ecquevilly, a finalement décidé de marcher dans les pas de son père.

avons demandé à GSPEO un artiste pour peindre un des murs extérieurs de la salle Jules Ferry.

Quels projets avez-vous réalisés ?

Ce n'est pas un « projet » en soit mais nous avons embauché une 4^{ème} ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles, ndlr) pour l'école de la Ribambelle. Une 4^{ème} classe a été ouverte et alors que nous avions déjà 3 ATSEM – sachant que la loi impose un employé pour deux classes – nous avons fait ce choix d'en ajouter une. C'est une dépense en plus mais c'est pour les enfants donc c'est important.

Et par ailleurs ?

Toujours à la Ribambelle, la cour d'école a été refaite mais nous allons attaquer le volet végétalisation car c'est le meilleur moyen d'obtenir des îlots de fraîcheur. Ce sera également

subventionné par le Département. De plus, nous avons reçu une queue de subvention de la part de la sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie pour le changement des deux caméras de surveillance du centre-ville.

Quel est votre avis sur GSPEO ?

La communauté urbaine, on nous l'a imposée. Y a du bon et du moins bon car avec 73 communes, c'est difficilement gérable. J'aurais préféré qu'elle soit scindée en deux. Prenons l'exemple de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ndlr), l'ancienne communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY, ndlr) avait un taux de 4,04 % et moi 6,99 % alors que je dispose de moins de services que celle-ci. Ces problèmes sont en train d'être réglés et Cécile Zammit Popescu fait bien son travail et surtout y croit dur comme fer. ■

INDISCRETS

Le 22 septembre dernier, les élus d'opposition du Collectif 78 ont rencontré le président du Sénat, Gérard Larcher, avec lequel ils ont pu mener « des échanges très intéressants autour des 15 propositions du collectif en faveur de la démocratie locale », rapporte l'élu d'opposition triellois Yvon Rosconval. En particulier dans la perspective des prochains débats parlementaires sur le statut de l'élu. ■

L'hôpital de Poissy en deuil. Le chef du service des urgences, le docteur Renaud Getti, est décédé le dimanche 24 septembre. Il aurait été retrouvé sans vie dans son bureau, en fin de journée, tandis qu'il n'était pas de service ce jour-là. Une enquête a été ouverte pour découvrir les causes du décès, mais d'ores et déjà, la thèse du suicide par injection médicamenteuse est privilégiée, comme le relate *Le Figaro*. Une minute de silence a été observée en sa mémoire le mardi 26 septembre au sein de l'établissement. ■

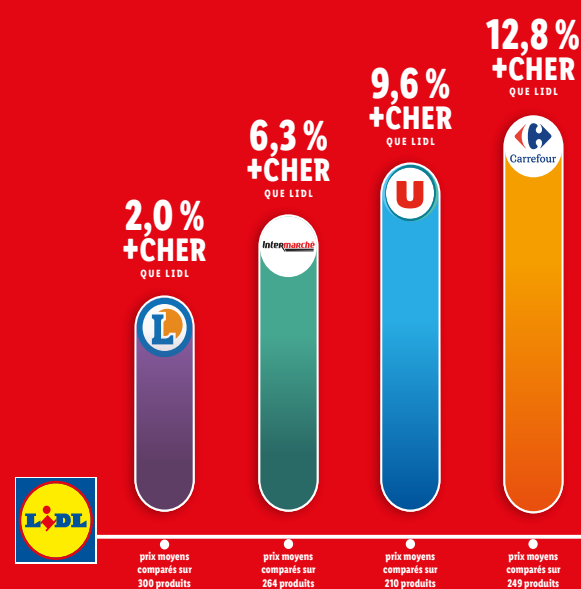
« Nos camarades de Keolis Montesson sont toujours en grève, ils ont besoin de notre soutien ! » À travers un communiqué publié sur son site, l'intersyndicale Solidaires78 a manifesté son soutien aux conducteurs grévistes du dépôt Keolis de Montesson-Boucle de Seine. Ces derniers, en grève depuis le 12 septembre, revendiquent une augmentation des rémunérations, le paiement des journées de grève, l'amélioration des conditions de travail et l'amélioration de l'état des véhicules. « Contrairement à ce que dit la direction, nous sommes ouverts à la négociation, mais pas pour des réunions inutiles où la direction nous méprise comme mercredi dernier (le 20 septembre, ndlr) ». ■

La situation du lycée Rostand de Mantes-la-Jolie ne s'est pas améliorée avec la rentrée. Il faut croire que les pierres et mortiers d'artifices font toujours partie des fournitures scolaires : les violences, jets de pierre, et départs d'incendies continuent de toucher l'établissement et perturbent la vie du personnel. « C'est très très chaud. Certains d'entre nous ont peur de venir travailler », confie une enseignante contactée par *Le Parisien*. Savoir que des élèves passent les portes du lycée avec des mortiers, ce n'est pas rassurant. On ne peut pas les fouiller, évidemment. Du coup, nous travaillons dans un climat de stress permanent et certains s'interrogent sur l'exercice du droit de retrait ». ■

Des incidents du même type avaient provoqué l'évacuation des lieux en avril dernier, si bien que les cours ont fini par être suspendus. Des vidéos avaient même été partagées sur les réseaux sociaux, montrant des tirs de mortiers dans les couloirs ou des jets de bouteilles en verre. ■

Quand tous les prix augmentent, il faut pouvoir tout comparer.

Vraiment tout...



C'est pourquoi, chez Lidl, nous comparons nos prix sur les produits de marques nationales mais aussi sur les produits de marques de distributeurs.

Prix relevés le 4 août 2023 sur les 2917 sites internet drive des enseignes E.Leclerc, Intermarché, U et Carrefour et en supermarché pour LIDL. Retrouvez notre méthodologie et la liste des drives comparés sur lidl.fr

Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Cléfil 343 262 622.



Le vrai prix des bonnes choses

YVELINES

Le toit des collèges bientôt fournisseur d'énergie

Lors de sa séance du 29 septembre, le Conseil départemental a voté le déploiement de panneaux photovoltaïques sur le toit des collèges du territoire pour une enveloppe de 10 millions d'euros. Une quarantaine d'établissements sont concernés.

■ AURELIEN BAYARD

La toiture des collèges yvelinois bientôt productrice d'énergie ? Le Département a répondu par la positive à cette question grâce à une enveloppe de 10 millions d'euros. Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les établissements scolaires se fera en plusieurs étapes. D'abord un premier groupe de 10 d'entre eux – sélectionnés grâce à l'état des couvertures et étanchéités qui permet une installation rapide de panneaux photovoltaïques sans travaux de rénovation préalables

– d'ici 2024 et pour un montant d'investissement prévisionnel de 2,5 millions d'euros. Puis une trentaine d'autres dont le choix s'effectuera suivant des études de faisabilité, des surfaces possibles à déployer et le moins d'interventions préalables. Ces travaux s'étaleront jusqu'en 2026. Grâce à cela, 35 à 40 % des consommations d'un collège sur l'année pourra être ainsi couvertes, et donc réduire de manière conséquente les factures d'électricité. ■



Une enveloppe de 10 millions d'euros a été votée pour doter une quarantaine de collèges de panneaux photovoltaïques.

Une aide humanitaire votée pour le Maroc et la Libye

À l'instar de ce qui a été fait lors du séisme en Turquie et en Syrie, le Département a ajouté à son ordre du jour une aide humanitaire pour le tremblement de terre au Maroc, « un événement sensible pour la population yvelinoise » comme l'a fait remarquer Pierre Bédier. Cette aide se fera en deux temps. Un premier versement à l'association Acted de 50000 euros puis 100000 euros mis en réserve pour des actions sur le long terme. Ils serviront à des associations locales – avec lesquelles l'entité départementale prendra contact – pour la reconstruction des villages touchés par ce séisme. À la demande de Marie-Hélène Aubert, 2^e vice-présidente déléguée à l'autonomie et la coopération décentralisée, une autre subvention de 50000 euros a été votée pour les inondations en Lybie pour laquelle Acted sera également le bénéficiaire. Par ailleurs, le Département va se rapprocher de son homologue des Hauts-de-Seine pour étudier un geste de solidarité envers l'Arménie après l'annexion du Haut-Karabakh par l'Azerbaïdjan, car l'institution du 92 dispose d'une convention pour venir en aide à l'Etat arménien.

EN BREF

LIMAY

Bientôt une passerelle pour traverser le Vieux Pont

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a annoncé que la phase opérationnelle était lancée pour la construction de la passerelle piétonne traversant le pont médiéval entre Limay et Mantes-la-Jolie.



Ce nouveau franchissement de la Seine nécessite un investissement de 13,3 millions d'euros.

Le projet de passerelle piétonne sur le « Vieux Pont », qui relie la Maison du Passeur à Limay et l'Île aux Dames, est bien sur le point de se concrétiser. La consultation auprès des entreprises de travaux va être lancée en ce mois d'octobre, pour un début du chantier espéré en 2024.

facilitera les déplacements du quotidien (via le réseau Vélo Ile-de-France - VIF notamment) et les itinéraires de loisirs (La Seine à Vélo).

Ce nouveau franchissement de la Seine nécessite un investissement de 13,3 millions d'euros, dont 43,4 % sont financés par la Région Île-de-France, 19,2 % par le Département des Yvelines, 18,6 % par GPSEO, 15,3 % par l'État et 3,5 % par le Syndicat Mixte Seine Ouest. Le projet est porté par le cabinet d'architectes de renommée internationale Dietmar Feichtinger. ■

« Ce projet intégrera une restauration lourde du Vieux Pont, sous la direction d'un architecte en chef des monuments historiques, et la mise en place d'une « couture » entre les deux parties du pont existantes aujourd'hui, précise la communauté urbaine. Cette passerelle

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



CHANTELOUP-LES-VIGNES

La place des Petits Pas, symbole d'un grand

Ancienne plaque tournante du trafic de drogue, le bâtiment du Trident n'est plus. À sa place se trouve dorénavant la place des Petits Pas, symbole du renouveau et de la transformation urbaine chantelouvaise, et qui a été inaugurée le 27 septembre.

■ AURELIEN BAYARD

« C'est la fin d'une vieille histoire » explique Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes lors de l'inauguration de la place des Petits Pas, « celle peu reluisante du Trident, ancien lieu symbolique de l'épicentre des problèmes de la ville, entre trafic de drogue, délinquance et squat ». Mais pour que le 27 septembre devienne la date historique permettant de tourner la page de cette histoire, la place des Petits Pas n'a jamais aussi bien porté son nom. En effet, sa transformation a été validée en 2016 et se terminera en 2026, lorsque la cité éducative Simone Veil sortira de terre. Un bâtiment qui permettra de concentrer école maternelle, élémentaire et qui sera adossé au collège René Cassin. Ainsi, il sera dorénavant la plaque tournante de la réussite scolaire. « L'éducation est le premier pas vers l'égalité des chances » scandait Pierre Bédier. Mais le président du Département – contributeur à hauteur de 70 % des 1,5

million d'euros qu'a coûté cette place – ne s'arrête pas là.

« Si nous ne réussissons pas ici à changer les choses, ce sera un échec majeur de l'histoire de France » clame-t-il d'un ton grandiloquant, puis fustige les erreurs du passé : « nous avons créé des espaces pour accueillir des personnes venant donner leur force vive en prenant seulement en compte leur valeur travail. » Alors pour que le changement soit maintenant, l'inauguration était ouverte au public. Au fur

et à mesure des discours, elle devenait de plus en plus festive grâce à la classe orchestre du collège Magellan interprétant « l'hymne à la joie » puis aux associations qui avaient organisé un goûter.

La fin du protocole fut marquée par la plantation d'un arbre où Catherine Arenou, Pierre Bédier, Cécile Zammit-Popescu (présidente de GPSEO, ndr) et le conseil municipal des jeunes ont chacun donné un coup de pelle. « Le premier des 65 qui seront plantés avant la Sainte-Catherine » s'amuse même l'élue chantelouvaise. Par ailleurs, d'autres aménagements comme de nouveaux mobiliers urbains (24 bancs et chaises), et des allées arborées et ombragées (3110 m² d'espaces végétalisés) permettent ainsi d'obtenir une nouvelle place publique, conviviale et ouverte sur la ville. ■



Catherine Arenou, Pierre Bédier, Cécile Zammit-Popescu et le conseil municipal des jeunes ont planté le premier des 65 arbres que comptera la place.

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une mesure pour contrôler les constructions du centre-ville

La municipalité a voté, lors du conseil municipal du 26 septembre, l'instauration d'un périmètre d'études sur le quartier de la gare de Vernouillet-Verneuil.



« On ne peut pas préserver notre centre-ville historique si on est constamment harcelés par les promoteurs », peste le maire Fabien Aufrechter.

La Ville dit stop aux promoteurs immobiliers. Le conseil municipal a voté, le 26 septembre, une mesure permettant à la municipalité de mettre en suspend toute demande de travaux et de nouvelles constructions susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement, dans le secteur de la gare Vernouillet-Verneuil. Le but ? « Canaliser l'appétit des promoteurs immobiliers », précise la Mairie. Ces derniers lorgnent en effet de plus en plus le quartier, avec l'arrivée prochaine du RER E.

« Il ne se passe pas une semaine, pas un jour, sans qu'un commercial ne vienne en mairie ou, pire, n'arpente les rues du centre-ville, faisant miroiter aux propriétaires des tarifs mirobolants pour les convaincre de leur céder leur pavillon et les remplacer par des immeubles, regrette le maire Fabien Aufrechter. Sans compter les relances par courrier ou appels téléphoniques... On ne peut pas préserver notre centre-ville historique si on est constamment harcelés par les promoteurs. Nous ne sommes pas contre les logements. Mais pas n'importe où et pas n'importe quoi ». ■



GRAND PARIS
SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

DU 24 SEPT. AU 15 OCT. 2023

Le **Off** du **ÉOLE**
FACTORY FESTIVAL

#5

17 COMMUNES
27 ÉVÈNEMENTS
PROGRAMME COMPLET
SUR **GPSEO.FR**





CONTEES
CONCERTS
ATELIERS

©Conception 2023 : GPSEO - SIRET : 200 059 889 00010

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le campus Paul Cézanne ouvre ses portes le 19 octobre

L'établissement situé dans le quartier du Val-Fourré présentera ses nombreuses formations, de la coiffure au BTP en passant par les métiers de bouche, de 10h à 17h.



« Ce sera la journée où le public trouvera des solutions », insiste le nouveau directeur de l'établissement Azmi Arhiz.

Ouvert en 2022 en lieu et place de l'ancien collège du même nom, au cœur du quartier du Val-Fourré de Mantes-la-Jolie, le campus Paul Cézanne ouvrira ses portes le jeudi 19 octobre prochain. Au programme, la découverte des formations dispensées au sein de l'établissement, ainsi que des solutions proposées par les partenaires du campus : la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Mission Locale du Mantois ou encore le Département des Yvelines via ses programmes Autonomy et Activity. « Ce sera la journée où le public

trouvera des solutions », insiste le nouveau directeur de l'établissement Azmi Arhiz. Outre ses formations dans de nombreux domaines comme le BTP, la coiffure, les métiers de bouche ou encore les services à la personne et la sécurité, le campus met l'accent sur l'accompagnement des jeunes décrocheurs, des bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi.

Pour plus d'informations, contactez le campus par téléphone au 01 30 83 69 25 ou à l'adresse campus-cezanne@yvelines.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE

Une Mantaise remporte le concours régional Talents des Cités

Kaïna Chellat Kossoko s'est distinguée grâce à sa marque écologique de vêtements mixtes, utilisant des technologies innovantes.

Le savoir-faire de Mantes-la-Jolie a été récompensé par le concours Talents des cités. L'entrepreneure de 21 ans Kaïna Chellat Kossoko a remporté la finale régionale dans la catégorie « Émergence », grâce à la création de sa marque écologique de vêtements. Ses pièces axées streetwear mais haut-de-gamme sont basées sur un univers futuriste et organique, mais c'est surtout les technologies innovantes qu'elle utilise qui lui ont valu son prix, comme l'impression 3D, la numérisation et l'emploi d'aluminium fondu. La jeune lauréate, qui veut « créer des œuvres d'art qui vont être portées au quotidien et pour les grandes occasions », a notamment été accompagnée par l'incubateur Aton-Lab, à Buchelay. Elle représentera l'Île-de-France lors du concours national de novembre avec à la clé, une récompense entre 1000 et 7000 euros, et surtout une visibilité auprès du monde de l'entrepreneuriat. ■

LIMAY

Des équipements sportifs flambant neufs dans le quartier La Chasse

Le maire de Limay Djamel Nedjar et le Sous-Préfet des Yvelines Jean-Louis Amat ont levé le voile, le mercredi 27 septembre, sur le pôle sportif rénové du quartier, composé d'un terrain de basket, d'un city-stade, d'une aire de jeu pour enfants et d'un boulodrome.



« Ce sont des terrains où on a une forte demande de la jeunesse, ils sont très appréciés », se satisfait Djamel Nedjar.

Les jeunes Limayens n'ont pas attendu la signature ni la petite cérémonie officielle pour taper dans le ballon. Ils étaient déjà une dizaine à profiter des équipements sportifs flambant neufs du quartier de La Chasse, quand le maire Djamel Nedjar et le Sous-Préfet Jean-Louis Amat sont arrivés sur les lieux pour les inaugurer, le mercredi 27 septembre.

Le city-stade, désormais doté d'un terrain synthétique, le terrain de basket et l'aire de jeux pour enfants ont en effet été rénovés au même titre

que le boulodrome adjacent, ainsi que son local, pour le plus grand plaisir de l'association de boules lyonnaises. « Ce sont des terrains où on a une forte demande de la jeunesse, ils sont très appréciés », se satisfait Djamel Nedjar. On essaie de multiplier ce type d'équipements, qui correspondent à un besoin des familles ».

L'initiative s'inscrit également dans le contexte de la labellisation « Terres de Jeux » de la commune, qui renforce la promotion du sport en favorisant le développement de structures et infrastructures sportives. ■

Pitch Immo

pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.



UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - ibiza - Novembre 2021

MANTES-LA-JOLIE

Val-Fourré et centre-ville : vent de révolte chez les commerçants

Au Val-Fourré comme en centre-ville, les commerçants n'en peuvent plus de l'incurie de l'équipe municipale. Entre engagements non-tenus et mesures contreproductives, c'est tout un pan de l'économie mantaise qui est touché de plein-fouet.

■ SALONIC BRAMUDA

Une fois de plus cette semaine, nous revenons à regret sur un sujet majeur de l'actualité mantaise, l'état du commerce de proximité. Pas pour accabler une profession qui fait preuve quotidiennement de courage et d'abnégation pour faire vivre son activité mais au contraire pour bien décrire une situation devenue intenable pour ses acteurs qui tentent contre vents et marées d'avancer.

Concernant le Val-Fourré, lieu de consommation par excellence avec son vaste marché dont la réputation a depuis longtemps dépassé les frontières de Mantes-la-Jolie, c'est une fois de plus un échange stérile qui a eu lieu mardi 26 septembre dernier en soirée sur place en présence de Nathalie Aujay, adjointe à la redynamisation commerciale,

Ibrahima Diop, adjoint aux affaires sociales, au renouvellement urbain et à la politique de la ville et de Karim Borsali, adjoint aux sports.

Côté élus, beaucoup de salive a été utilisée à destination de commerçants qui sont lassés des paroles non suivies d'actes concrets. Le parking de la rue du Docteur Bretonneau est fermé depuis trop longtemps, obligeant les clients des boutiques comme du marché à se stationner comme ils peuvent, la plupart du temps de manière anarchique.

Pour corser le tout, le nettoyage des lieux est déplorable, l'éclairage défaillant et la délinquance s'invite dans le jeu avec plusieurs cambriolages à la clef et les exactions de squatteurs, comme si le sort des commerçants n'était pas encore

assez difficile. D'ailleurs, certains d'entre-eux envisagent sérieusement une journée « *commerces du Val-Fourré fermés* ». Comme un cri d'alarme afin de se faire entendre d'une municipalité qui ne sait pas par quel bout aborder les problèmes et y remédier.

Centre-ville : les barnums de la colère

Dans le centre-ville, outre les travaux place Saint-Maclou sur lesquels nous ne reviendrons pas pour ne pas laisser à penser que nous en faisons une obsession, ils vont pénaliser pour deux ans minimum l'activité commerciale de tout un secteur, à condition que les fouilles archéologiques prévues ne mettent pas au jour quelques joyaux sinon le délai risque de s'allonger de quelques mois au moins.

Comme la situation n'est pas assez handicapante pour les commerçants, la municipalité n'a rien trouvé de mieux à faire que d'édifier avant le week-end dernier des barnums utiles à une animation. Sauf que cette mise en place s'est faite



Comme la situation n'est pas assez handicapante pour les commerçants, la municipalité n'a rien trouvé de mieux à faire que d'édifier avant le week-end dernier des barnums utiles à une animation. Sauf que cette mise en place s'est faite en catimini, sans que les commerçants en soient informés.

en catimini, sans que les commerçants en soient informés. Exaspérés par ce manque d'information qui a conduit certains de leurs livreurs à faire demi-tour, les privant d'approvisionnement à la veille d'un samedi ensoleillé favorable à l'activité commerciale, une délégation s'est rendue furieuse à l'office du tourisme pour une explication de gravure qui n'a pas manqué d'être relayée à la principale élue concernée, Nathalie Aujay, affublée du titre d'adjointe à la redynamisation urbaine qui amusait beaucoup voici encore quelques semaines mais exaspère aujourd'hui.

Conséquence, les commerçants mantais souffrent et leur unité s'effrite. Leur association censée les représenter connaîtrait quelques dissensions internes. Certains membres trouvant leur responsable un peu trop accommodant avec Raphaël Cognet envisageraient de mettre sur pied une seconde association. Quant à Raphaël Cognet, il se tient éloigné du sujet, de peur sans doute d'être directement mis en cause, envoyant au feu une Nathalie Aujay devenue en quelques mois aussi populaire chez les commerçants qu'un boucher chez les végétariens. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Personnel communal : l'hémorragie continue

Au moins 70 départs parmi le personnel communal auraient été enregistrés en mairie depuis le retour de Raphaël Cognet aux manettes. Au point de rendre la ville infiniment moins efficace dans les services rendus aux Mantais.

Du jamais vu depuis presque 30 ans en mairie de Mantes-la-Jolie. Seize mois après son retour après une parenthèse de cinq mois, Raphaël Cognet ne peut que constater les dégâts, impuissant à garder le personnel communal. Environ 70 agents ont pris le large, lassés du traitement qui leur est réservé, des menaces à peine voilées, de perspectives professionnelles qui se bouchent ou d'un manque de directives claires qui font de cette administration un paquebot ivre. « *Il ne faut pas se cacher et c'est pourtant ce que je fais en acceptant de témoigner de manière anonyme, cette mairie est devenue un vaste bazar et je reste polie*, raconte une fonctionnaire aguerrie. *Je n'ai jamais vu ça. Tout le monde se demande le matin ce qui va lui tomber dessus. Entre les instructions contradictoires car c'est un coup la DGS, un coup Madame Hervieu* (Ndlr : première adjointe au maire),

une autre fois le directeur de cabinet de Monsieur le maire, on ne sait plus à quel saint se vouer ».

À eux seuls, les propos de cette fonctionnaire démontrent bien l'hémorragie dont est victime l'administration communale. Non seulement l'encadrement a été totalement étêté avec le départ rapide de la Directrice générale des services et de directeurs généraux adjoints quelques semaines seulement après le retour



À eux seuls, les propos de cette fonctionnaire démontrent bien l'hémorragie dont est victime l'administration communale.

de Raphaël Cognet, mais nombre de collaborateurs moins diplômés mais indispensables à la bonne marche de la ville ont aussi pris la tangente. « *Certaines de mes collègues étaient très précieuses car elles connaissaient leurs tâches sur le bout des doigts*, confirme la fonctionnaire. *Aujourd'hui, les remplaçantes sont inexpérimentées et comprennent vite où elles sont tombées. Les plus jeunes s'interrogent. C'est partout comme ça ? À peine arrivées, elles songent à partir* ».

En attendant, ce sont les Mantais qui font les frais de cette gestion chaotique du personnel communal. Pour reprendre la philosophie d'un spécialiste de la fonction publique territoriale : « *Les agents, c'est quand on n'en entend pas parler que ça fonctionne le mieux* ». ■

MANTES-LA-JOLIE

Propreté des écoles : les plaintes continuent

La propreté des écoles ne donne toujours pas satisfaction aux enseignants et aux parents-d'élèves qui continuent de s'en plaindre. C'est reparti comme l'année dernière.

C'est un sujet récurrent qui ne trouve apparemment pas de solution en mairie. La propreté des écoles n'est toujours pas à la hauteur de l'attente des enseignants et des parents-d'élèves. L'an dernier, dans de nombreux conseils d'écoles, le souci revenait en boucle et donnait lieu à des débats passionnés à défaut d'être passionnants. L'année scolaire 2023/2024 semble repartir sur les mêmes bases avec toutefois un sujet identifié, le changement d'un prestataire.

Pour des raisons aussi inexplicables qu'obscurées, Raphaël Cognet et son équipe ont souhaité que l'entreprise Val Services ne soit plus l'unique prestataire mais que le marché qui lui était attribué jusqu'alors soit scindé en deux. Bilan de l'opération, les écoles prises en charge par le second prestataire choisi ne bénéficieraient pas

du même soin que celles dont le ménage est fait par Val Services. Dans les prochaines semaines, la propreté des écoles va une fois de plus faire l'actualité chez les personnes concernées. Quant aux enfants, avec les mots qui sont les leurs, ils ne manqueront pas de faire remonter le message à leurs parents. ■



L'an dernier, dans de nombreux conseils d'écoles, le souci revenait en boucle et donnait lieu à des débats passionnés à défaut d'être passionnants.

4 000 COLLABORATEURS, NOTRE FORCE

Aujourd'hui Sepur est présent sur vingt-cinq départements, avec 65 sites d'exploitation. Chaque année, nous desservons près de dix millions d'habitants répartis sur deux mille communes, grâce à l'engagement quotidien de nos 4 000 collaborateurs.

Sepur



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Budget participatif : les votes sont ouverts

Depuis le 1^{er} octobre, Conflanaises et Conflanais peuvent voter pour le projet qu'ils plébiscitent parmi les 9 propositions des habitants dans le cadre du budget participatif.

■ MAXIME MOERLAND

Ça y est, les projets proposés par les habitants ont été analysés par les services municipaux. Ces derniers ont étudié la faisabilité technique, juridique et financière des différentes propositions : 9 d'entre elles ont finalement été retenues, et sont désormais soumises aux votes des Conflanaises et Conflanais.

Le thème le plus représenté est celui de l'environnement et de la nature : Christine, par exemple, propose l'installation de récupérateurs d'eau sur les bâtiments publics de la collectivité, des établissements publics et des bailleurs sociaux. Tandis que Fred, lui, souhaite contrer l'artificialisation des sols en utilisant les espaces verts de la ville comme vergers. Autre proposition, celle de « *Montaudouin* », avec l'acquisition d'un robot « *Jellyfishbot* » pour nettoyer les bords de Seine entre les bateaux.

La catégorie Santé et bien-être est également à l'honneur avec trois

projets : l'aménagement d'équipements sportifs d'extérieur sur le plateau du Moulin d'une part, et celui d'un parcours santé et sportif pour les enfants au sein du parc du Prieuré. Un autre habitant suggère lui aussi la création d'un parcours santé, mais dans le petit bois de la rue des frères Letenanfle.

Deux projets concernent la jeunesse, avec l'aménagement d'un parc pour enfants sur le thème de la batellerie à la confluence, et d'un jardin partagé pour grands et petits, dans le secteur des Hautes Roches ou du Prieuré. Enfin, un habitant propose la sécurisation et la valorisation du passage piéton situé sous les voies ferrées, qui rallie les rues Eiffel et

Paul Bert, tout en l'habillant d'une réalisation artistique sur le thème de l'« *histoire de la batellerie conflanaise racontée aux enfants* ».

Pour voter, vous pouvez vous inscrire sur la plateforme www.conflansma-villemonprojet.fr, ou vous rendre à l'hôtel de Ville, à l'espace Romagné et à la médiathèque pour déposer un bulletin dans une des urnes physiques. Il est également possible d'envoyer son vote par courrier en indiquant ses nom et prénom, son adresse postale, son adresse e-mail et le projet pour lequel vous souhaitez voter. Les votes seront clos le 8 novembre, et la municipalité s'engage à réaliser le projet lauréat dans les 2 prochaines années. ■



La municipalité s'engage à réaliser le projet lauréat dans les 2 prochaines années.

EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

La Ville signe son premier jumelage avec la commune écossaise de Largo

Les élus de Villennes-sur-Seine ont reçu leurs homologues écossais, le samedi 23 septembre, pour la signature officielle du serment de jumelage.



Jean-Pierre Laigneau, maire de Villennes, et Peter Aitken, « *chairman* » de Largo Area Community.

C'était dans les tuyaux depuis de nombreuses semaines, c'est désormais officiel. Villennes-sur-Seine a signé son tout premier jumelage avec la commune écossaise de Largo, le samedi 23 septembre dernier.

C'est plus précisément avec la communauté de communes Largo Area Community, représentée par son « *chairman* » Peter Aitken lors de la cérémonie, qu'est désormais liée la ville yvelinoise à travers ce serment de jumelage. Cette première étape protocolaire était, au-delà d'une cérémonie officielle, un beau moment de convivialité, avec notamment la

présence des cornemuses du 92nd North Fox Pipe Band en centre-ville.

La municipalité assure que ce « *n'est que le début d'une longue série de longs échanges entre Villennes et Largo* », qui permettront « *de maintenir des liens permanents entre les municipalités afin de dialoguer, d'échanger les expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de s'enrichir mutuellement, d'encourager et de soutenir les échanges entre les concitoyens et de garantir à toute personne la possibilité de participer aux échanges entre les deux communes* ». ■

COMMUNIQUÉ

ON NE VOIT PAS COMMENT VOTRE CHAUDIÈRE RÉSISTERAIT AUX ARGUMENTS DU BIOFILOUL.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le **biofioul F30**, énergie contenant jusqu'à 30% de colza, alimente obligatoirement toutes les chaudières neuves installées et peut être compatible avec la plupart des chaudières actuelles*. Dans les années à venir, une augmentation progressive de la composante renouvelable du biofioul pourrait permettre d'aboutir à un bioliquide de chauffage 100% renouvelable.

En France, 1100 professionnels du biofioul, chauffagistes et distributeurs, sont à votre service. Contactez-les !

Liste des professionnels sur : annuaire.biofioul.info

Biofioul
énergie des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* En effectuant des modifications techniques

Allô Autonomie

0 801 801 100

Pour vos questions liées aux droits
et demandes des seniors et des personnes
en situation de handicap

NOS AGENTS VOUS RÉPONDENT !



Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

+ D'INFOS SUR
yvelines.fr et 78-92.fr



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

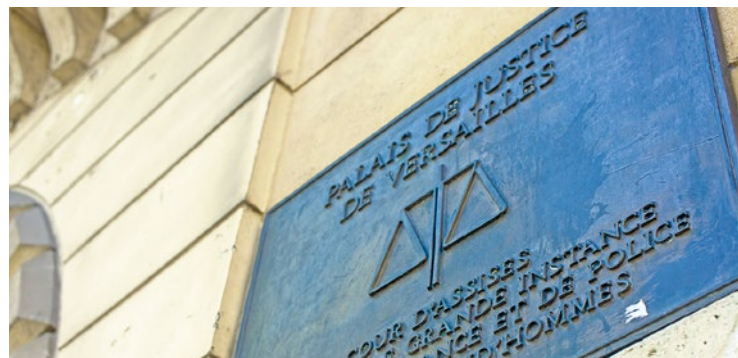
■ AURELIEN BAYARD

Alors que les enquêteurs pensaient que Larossi Abbala avait agi seul, une empreinte génétique a été découverte sur le repose-poignets de l'ordinateur des policiers. Après exploitation du fichier national, un profil avec une correspondance apparaît : Mohamed Lamine Aberouz. Ce Muriautin a déjà été condamné à de la prison ferme en septembre 2013 pour des filières d'envoi de jihadistes au Pakistan ainsi que pour non-dénonciation de crimes dans l'affaire des bonbonnes de gaz de Notre-Dame de Paris. Dans ce dossier pour lequel il était en contact avec la djihadiste Sarah Hervouët et qu'il souhaitait épouser religieusement, il avait été condamné définitivement à cinq ans de prison en 2021.

Pour cet attentat, le mis en cause est donc poursuivi pour les motifs suivants : « complicité d'assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique », « association de malfaiteurs terroriste criminelle » et « complicité de séquestration » en relation

MAGNANVILLE Attentat Magnanville : Mohamed Lamine Aberouz clame son innocence

Le procès de l'attentat de Magnanville, lors duquel les policiers Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider ont été assassinés devant leur fils par Larossi Abbala, s'est ouvert la semaine dernière. L'un de ses complices, Mohamed Lamine Aberouz, clame son innocence.



Mohamed Lamine Aberouz condamne les faits commis par Larossi Abbala et clame son innocence.

avec une entreprise terroriste. Il encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

L'avocat de la tante qui a recueilli l'enfant du couple Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider avait demandé un procès à huis clos afin de « préserver la vie de ce garçon âgé de 10 ans » comme le révèle *Le Monde*. Cette demande a été rejetée mais il ne viendra pas témoigner. Seule son audition psychologique sera utilisée : via des jeux de figurines, le bambin a suggéré

la présence d'un deuxième homme lors de la scène de crime lorsqu'il racontait ses cauchemars.

Lorsqu'il a été invité à se présenter à la barre, Mohamed Lamine Aberouz a été volubile : « En premier lieu, je voudrais exprimer toute ma compassion aux familles des victimes. J'ai bien conscience de leur attente de vérité. J'espère y participer. Je réitère ma condamnation la plus ferme de l'acte monstrueux commis par Larossi Abbala, que je désavoue totalement. Je réitère mon innocence. » ■

tole et lui-même sont en train de dormir, trois individus sont rentrés dans leurs maison. D'après les informations du *Parisien*, ceux-ci ont ensuite ligoté, menacé avec une arme puis bâillonné les propriétaires afin de commettre leurs méfaits.

Le préjudice n'a pas encore été évalué

Ils seraient donc repartis avec de l'argent, des bijoux, des montres et des sacs de luxe. Toutefois ce préjudice n'a pas été encore évalué. Le parquet de Versailles a été saisi et a ouvert une enquête afin de retrouver les agresseurs. La Police Judiciaire pourra s'appuyer sur les images des caméras de vidéo-surveillance dont le village est équipé.

Dans une interview à *78Actu*, la maire taxicurtienne Paulette Favrou a assuré de son soutien la famille de l'ancien présentateur des *Z'Amours*, encore en état de choc. ■

GARGENVILLE Un individu arrêté en gare avec 600 grammes de cannabis

Le 25 septembre, alors que les effectifs du commissariat de Mantes-la-Jolie intervenaient pour contrôler le titre de transport d'un homme de 25 ans, leur attention a été portée sur la valise de celui-ci. À l'intérieur se trouvaient 600 grammes de cannabis.

Le lundi 25 septembre 2023 en début de soirée, les effectifs du commissariat de Mantes-la-Jolie intervenaient en gare SNCF de Gargenville pour un individu ayant été trouvé en possession, lors d'un contrôle des titres de transport, d'une valise dégageant une forte odeur caractéristique de produit stupéfiant.

Une odeur caractéristique provenant de la valise

En ouvrant la-dite valise, ils découvrent de l'herbe de cannabis, 600 grammes conditionnés en plusieurs sachets plastiques. L'intéressé reconnaît alors spontanément la propriété ainsi que la connaissance de son contenu. Placé en garde à vue, il explique être « venu voir un ami sur Mantes-la-Jolie » et avoir fait l'acquisition de l'herbe de cannabis sur Paris pour la somme de 950 euros.

Par ailleurs, il a assuré que c'était uniquement destiné à sa consommation personnelle et a refusé de déverrouiller son téléphone portable pour que les forces de l'Ordre puissent les exploiter. Remis en liberté, il fera l'objet d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité pour le 22 janvier 2024. ■

En ouvrant la-dite valise, ils découvrent de l'herbe de cannabis, 600 grammes conditionnés en plusieurs sachets plastiques. L'intéressé reconnaît alors spontanément la propriété ainsi que la connaissance de son contenu. Placé en garde à vue, il explique être « venu voir un ami sur Mantes-la-Jolie » et avoir fait l'acquisition de l'herbe de cannabis sur Paris pour la somme de 950 euros.

ACHERES Disparition inquiétante : Appel à témoin pour retrouver Asya Goktas

Depuis le 29 septembre, la police nationale des Yvelines a lancé un appel à témoins suite à la disparition inquiétante d'une adolescente âgée de 12 ans. Asya Goktas, 1 m 65, cheveux bruns coupés au carré souvent attachés en queue de cheval, a été vue pour la dernière fois le lundi 25 septembre 2023 à 11 h 30 à Achères.

Au moment où nous écrivons ces lignes, aucun nouvel élément n'a été communiqué.

Toute personne ayant des informations peut contacter le commissariat de Versailles au 01 39 24 70 80, au 01 39 24 70 00. Ou encore composer le 17. ■

AUBERGENVILLE Yolaine toujours introuvable depuis le 21 septembre

À Aubergenville, Yolaine, âgée de 72 ans, est toujours portée disparue depuis le jeudi 21 septembre. Malgré les battues qui ont lieu aux alentours des bords de Seine trois jours plus tard, elle n'a toujours pas été retrouvée. D'après *78Actu*, la septuagénaire a été victime d'un AVC sept ans auparavant et même si elle

a retrouvé sa mobilité et la parole, elle souffre encore de troubles cognitifs. Au moment où nous écrivons ces lignes, aucun nouvel élément n'a été communiqué. Les témoins éventuels sont invités à prendre contact avec la police nationale au 17 ou en appelant le commissariat des Mureaux. ■

MANTES-LA-JOLIE Un suspect de l'incendie du centre des impôts devant la Justice

Lors des nuits d'émeutes suite à la mort de Nahel, le centre des impôts de Mantes-la-Jolie a été incendié le 1^{er} juillet. D'après les informations du *Parisien*, deux hommes ont pu être confondus grâce aux relevés d'ADN sur 25 objets. Ceux-ci viennent du Val-Fourré et sont déjà défavorablement connus des ser-

vices de Police. Ils ont été ensuite interpellés jeudi à l'aube à Mantes-la-Jolie et ont été peu loquaces durant leur garde à vue. Si l'un d'eux a pu être remis en liberté car le Parquet de Versailles estimait que l'infraction n'était pas suffisamment caractérisée, le second sera traduit devant la Justice prochainement. ■

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE Bruno Guillon et sa famille agressés chez eux

Dans la nuit du 26 au 27 septembre, l'animateur radio et sa famille ont été séquestrés dans leur pavillon de Tessancourt-sur-Aubette. Les cambrioleurs seraient repartis avec de l'argent, des bijoux, des montres et des sacs de luxe.

« Plus jamais je ne dormirai nu ». Jeudi, l'animateur de *Fun Radio* Bruno Guillon a préféré rire de sa mésaventure survenue dans la nuit du 26 au 27 septembre. Alors que sa femme Marion, leur fils Ana-



Alors que sa femme Marion, leur fils Anatole et lui-même sont en train de dormir, trois individus sont rentrés dans leurs maison.



(OXYGÈNE) factory

la parenthèse inspirante

Quelque soit la nature de votre projet, nous avons une solution adaptée.
Découvrez nos espaces et offrez à vos collaborateurs une expérience unique,
à 30 minutes de La Défense et de Versailles,
pour se ressourcer et fleurir son savoir-faire.



ÉVÉNEMENTS

- > Salons
- > Congrès
- > Conférences
- > Showrooms



FORMATIONS & SÉMINAIRES

- > Espaces de formation
- > Séminaires
- > Teambuilding & Brainstorming



RÉUNIONS & COLLOQUES

- > Conseils d'administration
- > Commissions
- > Réunions de direction
- > Codir & Comex



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

- > Espaces cocktail
- > Salons privés
- > Chambres
- > Espaces détente



AU COEUR
DE LA FORÊT



UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE
ET TRAVAILLER ENSEMBLE



UNE RESTAURATION
QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT



UN HÉBERGEMENT
INDIVIDUEL



Retrouvez-nous sur oxygenefactory.com

01 39 29 44 40
17 rue Albert Thomas
78130 Les Mureaux

 30 min de La Défense et de Versailles
à quelques km des grands sites
industriels de la Vallée de Seine

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Les débuts difficiles de cette saison 2023-2024 sont déjà oubliés. Défaits par le Champagne Basket en Coupe de France puis par le Stade Toulousain lors de la première journée de championnat de Nationale Masculine 1, les joueurs du Poissy Basket étaient attendus au tournant pour la première rencontre à domicile, le mardi 26 septembre contre Les Sables Vendée. Fort heureusement, le public a été rassuré : les Jaunes et Bleus ont signé leur première victoire de la saison, en s'imposant après une prestation sérieuse et appliquée (93-85). Dans tous les bons coups, l'international suisse Noah Burrell a été nommé MVP du match avec 21 points, 3 rebonds et 1 passe décisive.

Il fallait capitaliser sur cette bonne performance seulement 3 jours après, avec un derby au menu de ce vendredi 29 au soir : c'est à Rueil-Malmaison que les Pisciacais sont allés disputer la 3^{ème} journée du championnat. Et c'est sur le parquet de leurs voisins qu'ils ont enchaîné leur seconde victoire de

BASKET-BALL

Avec deux victoires, Poissy lance sa saison

Après leurs deux défaites inaugurales, les Jaunes et Bleus ont disposé des Sables Vendées (93-85) et de Rueil (76-65) la semaine dernière.



Les Jaunes et Bleus, désormais 4^{ème} de leur poule A de Nationale Masculine 1, retrouveront leur parquet du complexe sportif Marcel Cerdan dès ce samedi 7 octobre, et accueilleront Quimper à 20h.

rang (76-65), avec de belles performances de Sébastien Michineau et d'Olivier Yao-Delon. Mais c'est Noah Burrell, encore une fois bien en vue, qui a confirmé son statut d'homme fort de la saison avec 13 points, 5 rebonds et 5 passes décisives. Des débuts prometteurs pour l'ancien joueur d'Aurore Vitry, qui a rejoint ses nouveaux coéquipiers au mois de juin dernier.

Les Jaunes et Bleus, désormais 4^{ème} de leur poule A de Nationale Masculine 1, retrouveront leur parquet du complexe sportif Marcel

Cerdan dès ce samedi 7 octobre, et accueilleront Quimper à 20h. Il y aura fort à faire lors de ce premier choc de la saison face aux Bretons, qui descendent tout juste de Pro B. Les Béliers, auteurs d'un bon début de championnat, trustent la seconde place du groupe avec une différence de points de 18, contre 11 pour les Yvelinois, et ce malgré leur défaite sur le terrain de Châlans (105-96) lors de la deuxième journée. Pas de quoi effrayer le PBA cependant, ni sa marée jaune qui saura assurément pousser la bande à Gautier Duval. ■

FOOTBALL

Le Poissy FC fait ses grands débuts

L'équipe seniors du nouveau club pisciacais a disputé ses deux premiers matchs de championnat Départemental 1, et compte pour l'instant 1 victoire et 1 défaite.

C'est désormais en championnat Départemental 1 que se joue le football pisciacais. Le Poissy

Football Club, nouveau né après la liquidation de l'AS Poissy, a fait ses premiers pas le dimanche 24



Après une victoire 3-0 pour démarrer la saison, les Pisciacais se sont inclinés face à Bailly Noisy.

septembre dernier, du moins avec son équipe seniors. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont été réusis : les nouveaux Jaunes et Bleus se sont imposés 3-0 lors de leur match inaugural sur le terrain de Rambouillet Yvelines.

Une fois passée l'euphorie de la première rencontre, la deuxième journée avait lieu ce dimanche 1^{er} octobre, au stade Léo Lagrange de Poissy, face à Bailly Noisy. Et malheureusement, ce premier match à domicile a également été la première défaite des Pisciacais, battus 2 buts à 1 malgré une réduction du score pleine d'espoir dans les 10 dernières minutes de jeu.

Réduits à 10 quelques minutes plus tard, ils n'ont pu enfoncer le clou et se sont finalement inclinés. Ils tenteront de se relever du côté de Houilles dès ce dimanche 8 octobre, à 15 h, avant d'accueillir Le Chesnay deux semaines plus tard sur leur pelouse. ■

VOLLEY-BALL

Première défaite pour Conflans

Le CAJVB s'est incliné à l'extérieur à Chalon-sur-Saône, le samedi 30 septembre pour le compte de la 2^{ème} journée de championnat Elite Masculine.

Le premier match à l'extérieur se solde par une défaite pour les joueurs du CAJVB. Les Conflanais ont été défaits sur le terrain de Chalon-sur-Saône, ce samedi 30 septembre pour le compte de la 2^{ème} journée de championnat Elite Masculine, sur le score de 3 sets à 2 (25:22, 19:25, 21:25, 28:26, 15:11).

Une défaite d'autant plus cruelle que sur l'ensemble des points marqués, c'est le CAJVB qui est devant son adversaire du soir (109-108). Cependant, pas le temps de ter-

giverser : il faudra rebondir dès ce week-end, lors de la rencontre opposant les Corsaires au Stade Athlétique Spinalien, ce samedi 7 octobre à 19h au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine. Avec une victoire et une défaite, le CAJVB reste dans une position favorable, à la 3^{ème} place de la poule B du championnat, à égalité avec le second qui n'est autre que... Chalon-sur-Saône. Le fauteuil de leader reste occupé par le Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, vainqueur d'Asnières 3 sets à 0. ■



Il faudra rebondir contre le Stade Athlétique Spinalien, ce samedi 7 octobre à 19h au gymnase Pierre Bérégovoy.

MULTISPORTS

L'AS Mantaise brille en kayak et en aviron

Loulia Lefoulon est devenue championne de France marathon en kayak monoplace, tandis que Ivan Bové et Corentin Roy se sont adjugés la médaille de bronze aux championnats nationaux d'aviron bateaux longs.



Belle performance pour la mantaise Loulia Lefoulon.

Les médailles ont coulé à flot pour l'AS Mantaise ces derniers jours. En kayak, d'abord, avec le sacre de Loulia Lefoulon qui est devenue championne de France de kayak monoplace junior, à Decize dans la Nièvre. La jeune mantaise de 16 ans, qui avait déjà remporté les championnats de France fond (5000 m) s'est imposée devant la sociétaire de Dijon Justine Bonnavaud. Sa sœur, Salya Lefoulon, s'est elle aussi distinguée en s'adjugeant la médaille de bronze en kayak biplace sénior aux côtés de Sophie Gaume.

Même couleur de médaille pour Ivan Bové et Corentin Roy en aviron, au terme des championnats de France bateaux longs (2000 m) à Vichy. L'équipage mantais peut être satisfait après avoir signé la seconde place en série puis en demi-finale. Un soulagement pour le frère de la vice-championne olympique Claire Bové, qui avait échoué 3 fois au pied du podium. Cette dernière, d'ailleurs, n'a pas pu prendre part aux épreuves sur le bassin de Vichy, par manque de préparation. ■

**Si votre idée
c'est de réduire
votre budget
assurance**

220 € ÉCONOMISÉS⁽¹⁾
par an en moyenne grâce à nos formules
d'Assurance Auto⁽²⁾ adaptées à vos besoins.



(1) Étude déclarative réalisée par Moai, institut indépendant affilié à ESOMAR (Association européenne pour les études d'opinion et de marketing) en mai 2022. L'échantillon des répondants est composé de 223 clients interrogés par Internet, âgés de 18 ans et plus, ayant souscrit un contrat d'Assurance Auto chez Société Générale dans les 12 derniers mois qui ont précédé l'étude et représentatifs de la clientèle type assurée par Sogessur en termes de canal de souscription, d'âge et de sexe.

(2) Contrats d'Assurance Auto de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en œuvre par AWP France S.A.S. sous le nom commercial Mondial Assistance). Entreprises régies par le Code des assurances. Contrats présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, bd Haussmann (Paris 9^e), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Offre soumise à des conditions d'éligibilité, valable en France métropolitaine pour des véhicules immatriculés ou en cours d'immatriculation en France métropolitaine. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat. Société Générale, S.A. au capital de 1 025 947 048,75 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social: 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. SG est une marque de Société Générale. Crédit photo: Alizée Omary. Octobre 2023.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MEDAN Éric Dupont-Moretti au rendez-vous du pèlerinage littéraire dédié à Zola

Le « discours de Médan », prononcé chaque année lors de l'anniversaire de la mort d'Émile Zola, a été entonné par le Ministre de la Justice Éric Dupont-Moretti dans les jardins de la maison de l'écrivain et journaliste, le dimanche 1^{er} octobre.



Après une première allocution fleuve de Pierluigi Pellini, professeur à l'Université de Sienne, c'est le Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti qui s'est prêté à l'exercice.

C'est une tradition perpétrée chaque année lors du premier week-end du mois d'octobre, dans les jardins de la Maison Zola. Le pèlerinage littéraire de Médan a une nouvelle fois réuni élus et amoureux du célèbre homme de lettres pour le 121^{ème} anniversaire de sa mort, ce dimanche 1^{er} octobre à 15 heures.

« L'œuvre de Zola est une mine insondable », lance en préambule Louis Gautier, Président de la Maison Zola et du Musée Dreyfus, en rappelant que les sujets abordés par l'auteur sont plus que jamais d'actualité. « Les deux lieux (la Maison Zola et le Musée Dreyfus, Ndlr.) offrent une mise en perspective de maints sujets de la société contemporaine, comme la laïcité, ou la lutte contre le racisme, l'homophobie ou encore le harcèlement ».

Henri Barbusse, Louis-Ferdinand Céline, Pierre Mendès-France, Bernard-Henri Lévy ou encore François Mitterrand, Jacques Chirac et François Hollande lors de leur mandat respectif : nombreuses sont les

personnalités littéraires, politiques ou autres à s'être essayées au traditionnel « discours de Médan ». Cette année, après une première allocution fleuve de Pierluigi Pellini, professeur à l'Université de Sienne, c'est le Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti qui s'est prêté à l'exercice. L'occasion de souligner le rapport évident de l'auteur à la justice.

« Zola n'invitera-t-il pas lui-même le romancier à jouer au greffier, à

produire des procès-verbaux, note le ministre. Comme le juge, l'écrivain naturaliste écoute, observe, et retranscrit. Comme le juge, il cherche la vérité. Cette ressemblance, Zola va très vite la comprendre. « Il n'est de justice que dans la vérité, il n'est de bonheur que dans la justice », écrit-il dans son roman *Vérité*. Son dernier ouvrage de la série des *Quatre Évangiles*, qu'il n'aura jamais le temps d'écrire, devait d'ailleurs s'appeler *Justice* ».

présence de l'actrice Elsa Zylberstein et du réalisateur François Quiring, parrains de cette soirée de lancement.

« L'idée c'est de pouvoir lier un film avec des invités, un débat, une animation, un concert... explique Sylvie Irvoas, l'une des fondatrices de l'association Cinévasion. Selon les thèmes, on veut proposer non seulement des projections, mais aussi développer cet esprit de discussion et d'animation sur le thème choisi ».

4 forfaits d'adhésion sont proposés pour l'année : un tarif réduit de 15 euros pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans, un tarif solo à 20 euros, un forfait duo à 30 euros et une offre groupée pour les familles à 40 euros. Il est également possible de payer à la séance au prix de 5 euros par personne. Pour les prochaines projections, rendez-vous le 17 octobre à 19h30 pour « *Rabby Jacob* » avec un débat sur Louis De Funès animé par Jérémy Michalon, puis le 14 novembre à la même heure, avec « *Itinéraire d'un enfant gâté* » de Claude Lelouch et avec Jean-Paul Belmondo. ■



Rendez-vous le 17 octobre pour la prochaine projection.

CARRIÈRES-SOUS-POISSY Le festival Seine de jeux revient le 7 octobre

Jeux de rôle, de société, de figurines, de cartes... Le samedi 7 octobre à partir de 10h, le festival ludique *Seine de jeux* revient à l'espace Louis Armand de Carrières-sous-Poissy pour sa deuxième édition. Jusqu'à 18h30, l'entrée sera gratuite pour tous avec la possibilité de jouer lors

de séances relativement courtes et dynamiques, d'acheter des jeux ou d'assister à des démonstrations. Mais à partir de 20h30 et jusqu'à 1h du matin, place à la « soirée des initiés », avec des séances de jeux plus longues et plus intenses, moyennant une inscription à hauteur de 5 euros. ■

ROSNY-SUR-SEINE Laurent de Martini s'expose au centre socioculturel « Oh ! 41 »

Avec son exposition « *Do something for nothing* », Laurent Demartini met en lumière les histoires de vie de personnes sans-abris rencontrées par le photographe lors de son projet avec le coiffeur Joshua Coombes. Cette série de photographies, visible du 7 au 31 octobre au centre socioculturel « Oh ! 41 »

de Rosny-sur-Seine, invite à la réflexion sur l'impact des gestes anodins et témoigne de la beauté de la rencontre entre l'art et la rue. Le vernissage aura lieu le vendredi 6 octobre à 19h, en présence du maire Pierre-Yves Dumoulin. Tout au long du mois, l'entrée sera libre du lundi au samedi. ■



Le vernissage aura lieu le vendredi 6 octobre à 19h, en présence du maire Pierre-Yves Dumoulin. Tout au long du mois, l'entrée sera libre du lundi au samedi.

MAGNANVILLE La médiathèque lance le prêt de jeux vidéo

Vous pouvez désormais louer vos jeux à la médiathèque de Magnanville ! Que vous soyez plus Kirby et Pokémon ou Elden Ring et The Witcher, vous trouverez de quoi faire chauffer votre console. L'unique condition : être adhérent à la médiathèque. Le service coûte 12 euros pour les adultes magnanvillois,

30 euros pour les adultes extra-muros, et 15 euros pour les mineurs et étudiants extra-muros. Et si vous êtes à la recherche d'un emploi, ou que vous êtes étudiant magnanvillois, vous pouvez louer vos jeux gratuitement ! Pour plus d'infos contactez le 01 75 74 81 74, ou l'adresse mediatheque.magnanville.fr. ■

VALLEE DE SEINE Le Off du Eole Factory Festival : demandez le programme !

Le festival *Eole Factory* arpente la Vallée de Seine avec « *Le Off* », prolongement hors-les-murs de l'événement mantais. Ce week-end, direction Épône avec une conférence musicale sur l'accordéon au centre d'action culturelle samedi à 17h, et Fontenay-Mauvoisin qui prévoit une journée chargée : atelier de lutherie de 15h à 17h30, suivi du

spectacle « *Les Bonnes Nouvelles* » à 18h sur la place du village, avant un concert de The Charmrocks, à 20h à la salle municipale du village. Enfin, le collectif La Tambouille paradera autour de l'école de Montalet-le-Bois dimanche à 15h, tandis qu'un concert de Bird cloturera le week-end à la médiathèque des Mureaux à 16h. ■

LE MORNING LFM

Le Poissy FC, nouveau club de foot de la ville

Une partie de l'équipe du nouveau club de football de Poissy, le Poissy FC, est venue présenter ses ambitions dans le Morning LFM, lundi 25 septembre dernier.



Une partie de l'équipe du Poissy FC : Thomas Chardon, le président, Kentin Olive, le directeur général (à gauche), Ralph et Thierno (à droite), qui s'occupent de la communication.

Une nouvelle ère footballistique est en marche à Poissy. Après la liquidation judiciaire de l'AS Poissy, mythique club de la ville créé en 1904, un nouveau club

a vu le jour, le Poissy FC. Les attentes des Pisciacais et pisciacaises sont importantes, le foot est un sport très apprécié au sein de la ville qui abrite le nou-

veau centre d'entraînement du PSG. Pourtant cela n'affecte pas Thomas Chardon. « *Quand on a commencé, on n'a pas eu le temps d'avoir la pression. Très vite on a pris les choses en main. On est juste excités pour tout ce qui se passe* », précise le président.

« Je voulais de la jeunesse et de la compétence »

Le choix de Kentin Olive en tant que directeur général a été une évidence pour Thomas Chardon, et pas seulement parce qu'il est le fils de Karl Olive, député de la 12^e circonscription des Yvelines et ancien maire de la ville. « *Je voulais de la jeunesse et de la compétence. Kentin incarne tout ça* ».

Pour le moment, leur volonté et de faire grandir le Poissy FC, comme l'explique le directeur général « *Je viens avec cette idée d'américaniser le club et de le rendre plus international [...] On est déterminé et on sait où on veut aller* ». Le message est passé ! ■

Le Morning LFM, animé par Les-lie, du lundi au vendredi de 6h30 à 9h30 sur le 95.5 et sur le www.lfm-radio.com.

CE QUE FEMME VEUT Lire et écrire en français ? Rencontre avec Sylvia Schneider, une passion nommée littérature

Cette semaine dans *Ce Que Femme Veut*, le sujet principal est la littérature ! L'amour des lettres, des mots, de la langue française dans toute sa complexité. LFM Radio a donc reçu une femme aussi passionnée par la lecture que par l'écriture.

Il s'agit de l'autrice yvelinoise Sylvia Schneider qui a grandi entre le Mexique et la France. Arrière-petite-fille de l'écrivain mexicain Alfonso Reyes, elle a hérité d'une passion pour la littérature et d'une fascination pour la langue française. Doctorante en lettres, elle a travaillé pendant plusieurs années à l'Alliance française. Elle poursuit son parcours entre son métier de bibliothécaire dans les Yvelines et sa vocation d'écrivain.

« Nous sommes plus riches de nos différences »

Ayant vécu dans plusieurs pays, ces multiples cultures lui ont été que bénéfiques, comme elle nous le confie : « *C'est une source de création, nous sommes plus riches de nos différences. Cela nous permet de nous enrichir en combinant les cultures de*

différents pays et de confronter différents points de vue, ce qui offre une vision plus large du monde. »

Dans ce numéro de *CQFV*, Sylvia Schneider revient sur sa passion pour la littérature, la transmission, et sur son dernier ouvrage publié cet été aux éditions Les Presses Littéraires, intitulé « *L'Incendiaire de Notre-Dame* ». ■

CQFV (Ce Que Femme Veut), tous les mardis à 11h, présenté par Hakimia Aya. L'intégralité de l'émission est disponible sur lfm-radio.com/podcasts.



Sylvia Schneider, dans les studios d'LFM pour présenter son livre *L'Incendiaire de Notre-Dame*.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

	9	1		2				8
	7	3	6	4		2		
		5		1		6		
5					4			2
				8	6	7	3	4
3	8	4	1					5
			9	8				3
			4		3	1	8	7
7	3		2					6

SUDOKU :
niveau difficile

				5	3			7
3			8					
2	5	7				3		6
		1		2			6	
9								7
					9			
1	9							
			9					2
	2				8	9	1	

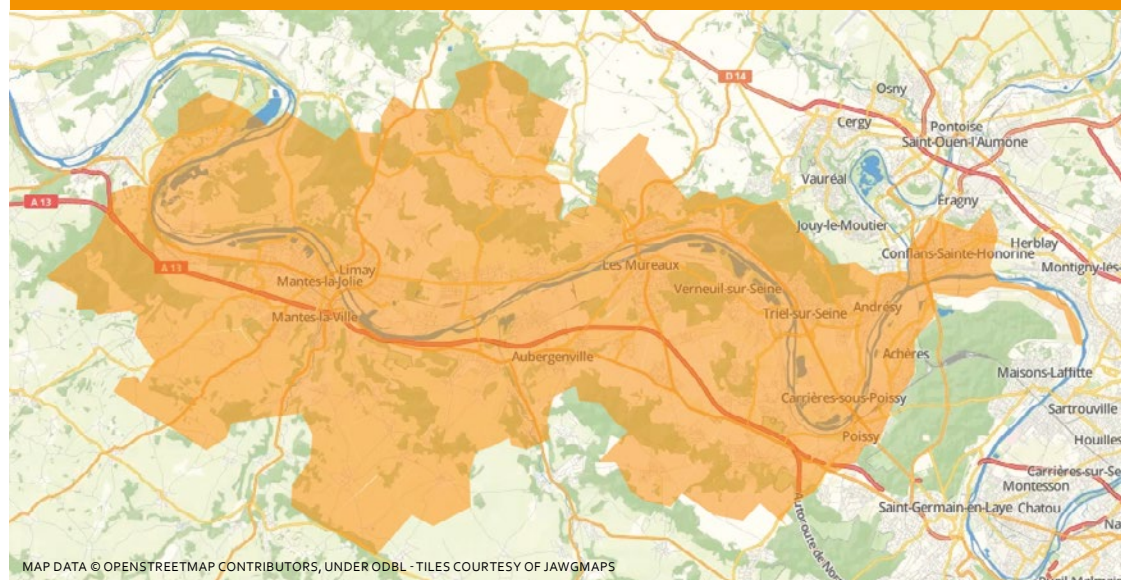
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°358 du 27 septembre 2023 :

6	3	7	2	4	1	9	8	5
8	5	4	7	3	9	2	1	6
2	1	9	6	5	8	3	4	7
1	4	3	8	2	7	6	5	9
7	6	5	1	9	3	8	2	4
9	2	8	5	6	4	7	3	1
3	8	6	9	1	5	4	7	2
5	7	2	4	8	6	1	9	3
4	9	1	3	7	2	5	6	8

2	3	9	6	1	8	7	5	4
4	7	6	2	3	5	1	9	8
1	8	5	9	7	4	6	3	2
8	5	2	4	6	7	9	1	3
9	4	1	5	8	3	2	6	7
3	6	7	1	9	2	4	8	5
5	9	8	7	2	1	3	4	6
6	2	4	3	5	9	8	7	1
7	1	3	8	4	6	5	2	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Campus départemental de formation
PAUL CÉZANNE

ICI, VOTRE SOLUTION
POUR UNE FORMATION!

Journée portes ouvertes

Jeudi
19 oct.
10h/17h

ANIMATIONS
ET CONFÉRENCES
TOUTE LA JOURNÉE

+ DE 30 FORMATIONS
À DÉCOUVRIR :

Conduite, BTP,
esthétique, coiffure,
numérique, soins...



7 rue Paul-Gauguin
Mantes-la-Jolie

+ D'INFOS : 01 30 83 69 25
campuscezanne@yvelines.fr – www.yvelines.fr



Yvelines
Le Département